

Réformes du secteur du coton

Thèmes de recherche

Adopter une démarche réaliste envers la gouvernance dans le secteur public

Une attitude fréquente envers les dysfonctions Paradigmes non conventionnels au Burkina Faso Le secteur du coton au Burkina Faso est considéré par de nombreux bailleurs de fonds comme l'histoire d'une réussite en dépit du fait que le chemin suivi a été fort éloigné des recommandations en matière de privatisations et de libéralisation. Cela peut paraître ironique. En fait, nous avons là un exemple de ce que nous appelons « paradigmes non conventionnels » de la réforme économique, où des résultats souhaités (améliorations dans la gestion du secteur semi-public du coton, plus grande autonomie des associations d'agriculteurs et performance accrue du secteur) sont atteints par des moyens inattendus et inhabituels, tout en étant néanmoins adaptés au contexte existant.

La « culture » du coton au Mali

Dans la plupart des zones rurales du Mali, le coton constitue le principe organisateur non seulement pour la formation de revenu, mais aussi pour les activités de développement des villages, le prestige individuel et les relations sociales. De nombreux observateurs se débattent avec la persistance des normes, institutions et croyances sociales qui ont vu le jour autour de l'ancien système cotonnier, estimant que celles-ci vont à l'encontre des efforts actuels de restructuration du secteur en vue de le rendre lucratif. Nous y voyons au contraire la preuve que cette « culture » du coton peut être exploitée en tant que ressource pour le développement, lorsque la recherche de solutions se fonde sur ces éléments culturels et sociaux au lieu d'aller à leur rencontre.

Rôle de la politique et de la culture en Afrique de l'Ouest francophone

Ces recherches ont pour but de permettre de mieux comprendre comment le contexte politique, social et culturel façonnent les procédures de réforme dans le secteur du coton. Elles visent à montrer comment les politiques agricoles pourraient adopter des modalités qui soient plus en harmonie avec la situation particulière d'un pays, et qui puissent mieux atteindre les objectifs de développement désirés.

Dans le cadre des programmes nationaux de restructurations économiques négociés avec la Banque mondiale et le FMI, les réformes dans le secteur du coton ont commencé en premier en Afrique de l'Est et en Afrique australe, où le coton n'a jamais été une culture commerciale essentielle. Ces réformes se sont étendues plus récemment aux principaux pays producteurs d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale. C'est là que le débat a été le plus passionné et le plus intense, et là où les réformes tardent le plus à être réalisées.

Certains bailleurs de fonds et experts ont interprété ces hésitations en termes d'intérêts opportunistes inébranlables, de capacité étatique faible et de pratiques rurales contraignantes. Nous croyons que l'ordre des réformes, le moment choisi pour les mettre en oeuvre et les résultats produits reflètent aussi le besoin, parmi les parties intéressées, de consensus relatifs à la formation de démocraties, aux modes d'apprentissage social, et aux notions, informelles mais très répandues, de gouvernance des secteurs cotonniers. Selon nos recherches préliminaires dans la région, loin d'impliquer un manque d'innovation et de modernisation, les changements de politique les plus prometteurs sont liés à des tentatives créatives de la part des parties intéressées de concilier des paradigmes divergents et d'ancrer les transformations dans les réalités nationales et locales.

Des travaux ont eu lieu sur le terrain au Burkina Faso, au Mali, et au Bénin (les trois plus gros producteurs) et doivent commencer bientôt en Côte d'Ivoire. Grâce à ces travaux comparatifs, nous espérons permettre aux décideurs de mieux comprendre la réforme économique dans une région peu comprise dans une grande partie du monde anglophone.

Publié par le **Programme Afrique : pouvoir et politique**, initiative de recherche quinquennale entreprise par un consortium d'organisations en France, au Ghana, au Niger, en Ouganda, au Royaume-Uni et aux États-Unis.

Le Programme APPP est financé par l'agence britannique du développement international (DfID) et le programme de développement irlandais Irish Aid. Pour plus de détails, voir www.institutions-africa.org

Pour plus de renseignements, visitez www.institutions-africa.org ou contactez la directrice du Groupe de recherche Économie et politique 2: **Dr Renata Serra** (rserra@africa.ufl.edu)